

Compte rendu de la réunion du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté 27 septembre 2018

- Présents : M. HARAN principal, Mme DECARY, principale adjointe, , Mme BAUSSAN enseignante documentaliste, Mme BOULAY CPE, Mme BRISSON assistante de service social, Mme CHAMBRELLAN infirmière scolaire, Mme GUERGUEB gestionnaire, M. LEBARS parent d'élève, Mme LOCHU et Mme RAGUY enseignantes.
- En préambule, Madame Decary rappelle les objectifs du CESC à savoir définir et conduire des actions d'éducation et de prévention dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Les actions sont en lien avec le projet d'établissement et avec les enseignements, particulièrement avec le parcours éducatif de santé et le parcours citoyen. Le CESC donne de la cohérence et de la lisibilité à la politique éducative de l'établissement.

Plus largement, le CESC est une instance particulièrement adaptée pour impulser des actions permettant de transmettre aux élèves les valeurs fondamentales de la République. C'est une des missions principales de l'Ecole qui ne se substitue pas aux familles mais agit avec elles dans une démarche de coéducation.

Le CESC est une instance ouverte à tous les personnels de l'établissement, aux parents, aux élèves et éventuellement aux partenaires intervenant au collège.

- La première réunion du CESC a lieu cette année plus tôt qu'auparavant pour répondre au souhait des parents exprimé en fin d'année dernière de pouvoir être associés à l'élaboration des projets. Monsieur Lebars en tant que parent d'élève présent à la réunion, soumet une proposition d'activité à initier au collège sur la gestion du stress en période d'examen pour les 3^{èmes}. Une initiation au « mind mapping » pourrait également être organisée au profit des élèves de 6^{ème} pour les aider à consolider leurs apprentissages. Ces interventions pourraient être proposées par l'association DMESPM. Il est rappelé qu'une association doit obligatoirement bénéficier d'un agrément de la part du ministère de l'Education nationale pour pouvoir intervenir auprès des élèves. M. Lebars explique qu'une demande d'agrément a été déposée et que l'association est dans l'attente d'une réponse.
- Ensuite, le programme des actions envisagées est présenté et détaillé par Madame Boulay et Madame Chambrellan : voir les deux tableaux ci-joint (un par thème et l'autre par niveau de classe). Il est précisé que l'ensemble de ces actions représente un coût élevé ce qui imposera sans doute de réaliser des choix dans les projets.
- **Les actions liées à la citoyenneté et au parcours citoyen :**
→ Bien vivre ensemble

Le travail visant à améliorer le vivre ensemble est mené au quotidien par l'ensemble des personnels et tout particulièrement par la vie scolaire. Il s'appuie aussi sur des temps forts et des

actions ponctuelles notamment le projet STRONG visant à développer les compétences psychosociales des élèves et sur les interventions de la BPDJ sur le respect d'autrui et le respect de la loi. Le travail réalisé avec les 4^{èmes} sur le respect de la loi sera mené par Madame Brisson et les enseignantes d'EMC si la nouvelle version des Cartes de la loi est disponible et si les emplois du temps le permettent.

→ Tolérance et refus des discriminations :

Pour la deuxième fois cette année, l'association Homogène interviendra auprès des élèves de 4^{ème} et travaillera avec eux sur la prévention des discriminations et sur l'égalité des droits.

→ Usages responsables d'internet

La possibilité de faire intervenir l'association Génération numérique est envisagée auprès des élèves de 5^{ème} et/ou des élèves de 3^{ème} sur le thème notamment des réseaux sociaux et du cyberharcèlement.

Une soirée à destination des parents sera proposée au collège avec la BPDJ sur les usages d'internet et ses dangers potentiels. La date du 20 décembre est envisagée et à confirmer.

→ Action solidaire

Tous les élèves pourront participer à une action solidaire, une collecte de fournitures scolaires au profit du Tchad, dans le cadre des cours de géographie et d'EMC sur les inégalités dans le monde et la solidarité.

→ Sécurité routière

Comme l'an passé, le Conseil départemental sensibilisera les 6^{èmes} à la sécurité dans les cars scolaires. L'ensemble des élèves de 5^{ème} pourront passer l'ASSR1 et ceux de 3^{ème} l'ASSR2.

• **Les actions liées au parcours santé :**

→ Prévention des addictions et des conduites à risque avec la BPDJ, la ligue contre le Cancer et, selon les possibilités, la Croix Rouge.

→ Sensibilisation aux gestes de première urgence, 7h de formation pour tous les élèves de 5^{ème} ainsi qu'une visite de la caserne des pompiers de Parigné

→ Prévention des risques auditifs : participation au concert Peace&Lobe si le collège est retenu par le département

→ Education à la vie affective et à la sexualité : c'est une des priorités de la politique de l'Education nationale. Pour rappel, *'la démarche éducative est transversale et progressive et vise à favoriser l'estime de soi, le respect de soi et d'autrui, l'acceptation des différences, la compréhension et le respect de la loi et des droits humains, la responsabilité individuelle et collective, la construction de la personne et l'éducation du citoyen. Son approche globale et positive doit être adaptée à l'âge et au niveau d'enseignement. Il est indispensable de s'appuyer sur les valeurs laïques et humanistes pour travailler avec les élèves dans une démarche fondée sur la confiance. L'éducation à la sexualité se trouve à l'intersection du champ biologique (l'anatomie, la physiologie, la reproduction, la contraception, la*

prévention des infections sexuellement transmissibles et du sida), du champ psycho-émotionnel (l'estime de soi, les compétences psychosociales, les relations interpersonnelles, les émotions et sentiments) et le champ juridique et social (sensibiliser les élèves sur des questions sociétales, les droits et devoirs du citoyen, les mésusages des outils numériques et des réseaux sociaux, les risques à une exposition aux images pornographiques, l'exploitation sexuelle, les violences sexistes et sexuelles, l'égalité femmes-hommes, etc. Il s'agit de combattre les préjugés, notamment ceux véhiculés dans les médias et sur les réseaux sociaux à l'origine de discriminations, stigmatisations et violences). (extraits du BO du 12 septembre 2018)

→ Des actions seront proposées sur ces différents thèmes par Madame Chambrellan en complément des cours de SVT et en associant le planning familial.

Pour terminer, deux projets sont évoqués, à savoir l'intervention de la Croix Rouge sur le thème de la connaissance de soi et la possibilité de proposer aux élèves des groupes de parole sur le temps du midi que Madame Boulay et Madame Brisson animent.

Une prochaine réunion du comité de pilotage du CESC aura lieu à la fin du premier trimestre pour présenter les actions retenues et le calendrier finalisé.

Anne DECARY
Le 2 octobre 2018